

Date de la convocation : 19 février 2009

Présents : BILLOT Maryse; BOBILLIER Christine; DI BENEDETTO Patrice; FILSJEAN Nicole; GOGUEL Mathieu; HUFSCHEMITT Benoît; JACOB Alexis; JUAREZ Emilio; LANTUÉJOUL Philippe; LIHOREAU GAMBA Véronique; MARCEAU Muriel; MÉNÉTRIER Claude; PEYRARD Dominique; PRAOM Christian; RENAUDE Régis; SAILLARD Patrick; VIENNET Alain; VUILLEMIN Jean-Louis

Excusés : ABDELAZIZ Karim procuration à Emilio JUAREZ
LEPEULE Gisèle procuration à Christine BOBILLIER
FABRÈGUES Daniel

Absent : LEFEVRE Gérard

Christine BOBILLIER a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures

COMPTE RENDU CONSEIL DU 28 JANVIER 2009 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Inscription de deux nouveaux points à l'ordre du jour en Commission administration finances: demande de subvention et convention à signer avec l'EPF.

Adoptés à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE :

1. Bilan Saveurs et Passions : 7 et 8 février 2009 :

509 entrées, rappel 535 en 2008. Légère baisse sur le samedi, liée peut-être au mauvais temps – 63 exposants prévus, 60 étaient présents.

Nous avons accueilli de nouveaux exposants, notamment dans les saveurs : huile, bière, beurre et fromage ; dans les passions : mosaïques, personnages en laine, vêtements et trois écrivains.

2. Dates des prochaines manifestations :

4 mars : Cinéma : 17 h : *Mia et le Migou*; 20 h : *Largo Winch*.

14 au 19 mars : Exposition Brassens à la médiathèque l'Outo, aux horaires d'ouverture.

14 mars de 9 à 12 h et 26 mars de 13 h 30 à 17 h 30 : Visite du marais.

20 mars : Soirée Brassens, organisée par LACIM à 19 h 30, salle Guinemand.

21 mars : Bourse aux vêtements organisée par les Loustiques du marais de 9 h à 16 h.

22 mars : Loto organisé par l'ASPARELE à 14 h, Espace du marais.

26 mars : Repas dansant organisé par le Club du 3^{ème} âge à 12 h, Espace du marais.

3. Cinéma :

Les deux séances du 4 février ont remporté un vif succès :

Madagascar 2 : 44 entrées et *l'Apprenti* : 173 entrées.

Nous avons pu constater que le public venait de loin pour *l'Apprenti*.

La commission fera une proposition quant à la continuité des séances.

COMMISSION ADMINISTRATION – FINANCES :

1. Compte de gestion 2008 :

Présentation du compte de gestion, il n'appelle aucune remarque.

Approuvé à l'unanimité.

2. Comptes administratifs 2008 :

Patrick Saillard est désigné président pour la présentation des comptes administratifs.

Les comptes s'établissent comme suit :

	Résultats 2007	Résultats 2008			Résultats cumulés	
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution		
Budget principal	Investissement	364 319.95 €	-578 891.37 €	201 998.00 €	-376 893.37 €	-12 573.42 €
	Fonctionnement	534 464.52 €	-1 119 711.33 €	1 675 663.88 €	555 952.55 €	1 090 417.07 €
Assainissement	Investissement	37 111.54 €	-1 068 598.79 €	953 881.86 €	-114 716.93 €	-77 605.39 €
	Fonctionnement	71 958.53 €	-92 904.62 €	100 385.29 €	7 480.67 €	79 439.20 €
Forêt	Investissement	32 239.60 €	-16 935.90 €	0.00 €	-16 935.90 €	15 303.70 €
	Fonctionnement	192 606.64 €	-19 634.26 €	74 557.17 €	54 922.91 €	247 529.55 €
Caveaux	Investissement					
	Fonctionnement	-23 258.09 €	-248.00 €	10 168.00 €	9 920.00 €	-13 338.09 €
CCAS	Investissement					
	Fonctionnement	4 085.69 €	-3 331.07 €	0.00 €	-3 331.07 €	754.62 €

M. le maire se retire au moment du vote.
 Abstention : Jean-Louis Vuillemin

3. Affectation des résultats 2008 :

	Résultats cumulés 2008	Restes A Réaliser 2008			Solde de financement	Besoin de financement 2008	Report 2009	
		Dépenses	Recettes	Solde RAR				
Budget principal	Investissement	-12 573.42 €	-436 593.69 €	74 328.00 €	-362 265.69 €	-374 839.11 €	374 839.11 €	-12 573.42 €
	Fonctionnement	1 090 417.07 €						715 577.96 €
Assainissement	Investissement	-77 605.39 €	-17 081.80 €	192 871.00 €	175 789.20 €	98 183.81 €	0.00 €	-77 605.39 €
	Fonctionnement	79 439.20 €						79 439.20 €
Forêt	Investissement	15 303.70 €	-9 468.40 €	0.00 €	-9 468.40 €	5 835.30 €	0.00 €	15 303.70 €
	Fonctionnement	247 529.55 €						247 529.55 €
Caveaux	Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Fonctionnement	-13 338.09 €						-13 338.09 €
CCAS	Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Fonctionnement	754.62 €						754.62 €

Les restes à réaliser en recettes représentent les subventions notifiées mais non perçues.

Le besoin de financement du budget principal nécessite l'affectation d'un crédit de 374 839.11 € au compte 1068.

Adopté à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'agent de maîtrise :

Suite à l'avis favorable à notre demande de promotion interne, Thierry DELACOUR est promu agent de maîtrise.

Adopté à l'unanimité.

5. Demandes de subvention DGE :

Les dossiers éligibles à une demande de subvention seront déposés pour le 1^{er} mars :

- chemins ruraux : ferme CUCHE, chemin Grange St Antoine, chemin des Lots.
- urbanisme : réfection lotissement des Grillons, tourne à gauche rue de l'étoile, rétrécissement et création d'un trottoir rue de la Gare.
- école : informatisation à l'école maternelle.

Adopté à l'unanimité.

6. Convention avec l'Etablissement Public Foncier :

Suite à la décision du conseil municipal de janvier d'acquérir les terrains « devant la Cure » la commune charge l'E.P.F. de porter l'opération, la rétrocession sera effectuée ensuite à la commune.
Adopté à l'unanimité

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

1. Information Projet école :

L'étude de faisabilité va être lancée : l'appel d'offre doit faire l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales et d'un affichage en mairie. Parallèlement, comme il s'agit d'une procédure adaptée, un courrier sera adressé à une dizaine de bureaux d'étude et cabinets d'architecte pour les inviter à répondre à cet appel d'offre.

Le délai de réponse est d'un mois.

Le comité de pilotage fera le choix du bureau d'étude, l'étude durera environ 8 mois.

Une étude prospective de la population pourrait être engagée par L'A.U.D.A.B..

2. Motion pour la préservation de l'enseignement public :

L'association des Maires Ruraux du Doubs, nous propose cette motion, afin de ne pas supprimer ou fusionner des établissements scolaires pendant 5 ans.

Adoptée moins 3 abstentions : J.-L. Vuillemin, M. Goguel, V. Lihoreau-Gamba.

3. Bilan du repas des Anciens :

Le nombre des participants au repas et des colis est supérieur en 2009. D'autre part, le choix, adopté par le Conseil, de prendre un traiteur a augmenté le coût.

La somme totale, y compris animations et colis s'élève à 6545,08 € moins 450 € de participation des conjoints de moins de 65 ans.

Pour rappel, en 2008, la dépense était de 6900,94 €

COMMISSION URBANISME :

1. Etat des demandes d'urbanisme :

DP DEPOT	FOURNIER Julien CLERC Laurence CORNEILLE Dorothée SOURO Norbert SNCF	4 allée Louis Jahier 8 A allée Louis Jahier 26 rue des Tilleuls 3 rue de Chardonnet Avenue de la Gare	Abri de jardin Abri de jardin Changement de destination chambre en atelier de couture Bûcher Ravalement du bâtiment		02553209C0003 02553209C0004 02553209C0005 02553209C0006 02553209C0007
DP DECISION	CAPPELLETTI Marc LAVISSE Patrick PERROT Jacqueline	29 rue Louis Pergaud 12 rue des Tilleuls 6 rue de la Mairie	Abri de jardin Véranda Véranda	Accordé Accordé Accordé	02553208C0079 02553209C0001 02553209C0002
PC DEPOT	BARCON/PATTON	9 rue la Corvée	Garage		02553209C0002
PC DECISION	CONTOZ Guy	3 rue du Marais	Création logements dans maison existante	Accordé	02553208C0018
CU DECISION	Me MARCONOT	15 avenue de la Gare	propriétaire : GIACOMINI M-Claire		02553209C0001

Un rendez-vous avec la SNCF a lieu le 12 mars à 10 h. Afin d'étudier la possibilité d'utiliser le 1^{er} étage du bâtiment.

2. Assainissement 2^e phase 2^e tranche :

La 2^{ème} Phase / 2^{ème} Tranche concerne le secteur du petit Saône dont le périmètre s'étend du centre commercial au poste de refoulement rue de l'industrie. Elle se décompose en 2 artères rue de la fontaine/rue du marais et grande rue et concerne :

- l'amélioration de la collecte EU/EP.
- le rejet du déversoir d'orage qui s'écoule directement vers le creux sous roche.

- le prétraitement du réseau pluvial.
- la collecte des EU des maisons en partie basse.

TRAVAUX PREVUS	COÛT ESTIMATIF Euros HT
Fossé planté de prétraitement des EP	130 000.00
Bilan de déversement	6 000.00
Raccordement partie basse	55 000.00
Poste de refoulement	50 000.00
Mise en séparatif rue de la fontaine (côté centre bourg)	70 000.00
Mise en séparatif rue de la fontaine (côté petit Saône)	135 000.00
TOTAL	446 000.00

COMMISSION PATRIMOINE :

1. Fleurissement 2009 :

Cette année, la plantation de graines de tournesol est retenue pour l'opération « un soleil à ma porte ». Le monde agricole, les écoles, les habitants de Saône seront associés.

2. Aménagement des périmètres de protection :

La ville de Besançon a acquis trois sites sur la commune : la fontaine du Bas, le Creux sous Roche et l'Oeil de Bœuf. La réalisation des barrières de protection sera à sa charge ainsi que l'entretien des espaces verts qui sera réalisé par une entreprise d'insertion.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT :

1. Mise à jour du règlement du marché :

Pour la localisation place GUINEMAND, horaires de 8h30-12h30.

Adopté à l'unanimité.

La commission réfléchira afin d'harmoniser la tarification de location des espaces publics en général.

2. Pétition des Communes Forestières de France :

La commission propose de la signer, dans la logique d'une pétition précédente proposée par l'ONF. Défense du service actuellement fourni par l'ONF.

Adoptée moins 2 abstentions : Mathieu Goguel et Jean-Louis Vuillemin

3. Aménagement de l'aire de loisirs parcelle 18 :

Le Conseil se prononce favorablement à l'aménagement d'une aire de loisirs sur la parcelle forestière 18.

Des subventions sont attendues de divers organismes.

Le Conseil vote cette réalisation à l'unanimité.

4. Schéma de valorisation du marais :

Différentes orientations de valorisation du marais ont été proposées au Syndicat du Marais. Suite à l'étude des documents fournis par le Syndicat du Marais, le Conseil propose de soutenir un aménagement minimum du marais, et juge très positif l'idée d'acquisition d'une maison permettant d'accueillir le public et les bureaux du Syndicat.

5. Station biométrique :

Après rappel de l'accord de principe pour l'installation de cette station, (à titre d'essai pendant un an) le Conseil à l'unanimité décide que la photographie ne soit pas proposée afin de préserver l'activité du photographe local.

La séance est levée à 22 h 00.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mercredi 25 Mars 2009 à 20 heures.

Le Maire,
Alain VIENNET

Le Rapporteur,
Christine BOBILLIER